

Réf: Dossier 346223

Avis de constitution

SOCIETE « LES SPECIALITES DE YAHI »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE RUE L87 FACE AU
ROSIER PSA, Lot 109, Ilot 16

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/09/2024 , et enregistrés au CEPICI le 18/09/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LES SPECIALITES DE YAHI »

Objet :

- RESTAURATION
- PRESTATIONS DIVERSES

Et pour la réalisation de l'objet social

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou une partie des biens sociaux.
- La prise en location-gérance de tous fonds de commerce.
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE RUE L87 FACE AU
ROSIER PSA, Lot 109, Ilot 16

Dirigeant(s) Mme COULIBALY KADY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-10032 du 02/10/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°59751/GTCA/RC/2024 du 02/10/2024

